

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)

Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute



Composante
UFR Sciences
de Santé



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La formation conduisant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute dure quatre années en IFMK. Elle est précédée d'une année universitaire validée conformément aux dispositions du décret n°2015-1110 du 2 septembre 2015.

La formation, la structure et le contenu pédagogique sont régis par arrêté :

 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053051349>

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

La formation d'un masseur-kinésithérapeute vise l'acquisition de connaissances et les apprentissages technologiques requis. Elle doit également apporter au futur masseur-kinésithérapeute les connaissances nécessaires à l'exercice de son métier et développer les capacités qui assureront son expertise comme praticien.

L'enseignement est, d'une part, articulé autour des sciences fondamentales (dont les sciences biologiques et médicales, les sciences du mouvement et les sciences humaines et sociales qui permettent de comprendre la singularité des patients et des situations professionnelles), et, d'autre part, des savoirs et savoir-faire disciplinaires de kinésithérapie/Physiothérapie. Ce premier volet de la formation rassemble les enseignements dits « fondamentaux ».

Le deuxième volet consiste à développer les aptitudes, les capacités et les compétences nécessaires au futur professionnel, tant au démarrage de la carrière que tout au long de celle-ci. A partir des aptitudes personnelles, la formation doit favoriser le développement des capacités professionnelles, des aptitudes interprofessionnelles (travail en groupe, communication), et des compétences liées aux exercices de la profession de masseur-kinésithérapeute. Il s'agit de développer les capacités suivantes : autonomie, adaptabilité, habilité, analyse critique, capacité à apprendre tout au long de la vie, aptitude au travail d'équipe et à la coordination, capacité d'intégration et de transposition de l'ensemble des connaissances, créativité, apprentissage du processus d'analyse de masseur-kinésithérapeute, intelligence critique, distanciation, référencement scientifique de ses pratiques, non dogmatisme et dialectisation des situations et des pratiques.

L'étudiant est ainsi amené à devenir un professionnel de santé autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un praticien capable d'analyser toute situation de santé, de



prendre des décisions en mesurant les limites de ses compétences et de son rôle et de mener les interventions appropriées seul ou en équipe.

Compétences acquises

Le référentiel de formation du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute permet d'offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition des onze compétences toutes évaluées dans chacun des 2 cycles (composés au total de 32 unités d'enseignements), et transcrites ainsi dans le décret :

- « Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Informer et former les professionnels et les personnes en formation »

Organisation

Contrôle des connaissances

📌 Toutes les notes des UE ou UI sont sur 20 points.

Si une UE comporte plusieurs épreuves (ex : UE4), alors chaque note est multipliée par son coefficient (ex : UE 4 – Épreuve d'anatomie coefficient 5), puis additionnées aux autres notes, elles-mêmes multipliées par leur propre coefficient. Le résultat est ensuite divisé par la somme des coefficients afin d'obtenir une seule note par UE sur 20 points. Les différentes notes ainsi obtenues au sein d'une même UE se compensent donc entre elles.



Concernant les stages, aucune note n'est attribuée. La validation de chaque stage se fait par la CAC (CT EC) selon l'avis du tuteur de stage sur l'acquisition par l'étudiant des critères suivants : sécurité des personnes, respect du code de déontologie et de l'éthique de la profession, respect des règles du fonctionnement propre du lieu de stage, prise en soins adaptée en fonction du cycle de formation, efficacité de la prise en soin, niveau d'autonomie au regard des objectifs de stage, comportement et communication adaptés à la situation professionnelle, capacité à évoluer au cours du stage.

Les contrôles de connaissance sont de différents types et sont tous sous forme de contrôles terminaux (CT) qui peuvent revêtir différentes formes :

- o Épreuve écrite sur table (CT EE) de 30 minutes ou d'1 heure. Ces évaluations peuvent avoir différentes modalités : Questionnaire à Choix Multiple (QCM), Questionnaire à

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Réponse Ouverte Courte (QROC), Question Rédactionnelle (QR).

o Évaluation Orale (CT EO) : Épreuve orale devant un jury d'enseignants, avec ou sans préparation d'un sujet tiré au sort.

o Évaluation sur Dossiers (CT ED) : document écrit, rapport de stage, étude de cas clinique, analyse de situation, exposé, compte-rendu, document audio-visuel (film, PowerPoint) travaillés individuellement ou collectivement ...

o Évaluation Clinique (CT EC) : Réalisation et validation d'un stage

Aucun contrôle continu n'est mis en place.

L'inscription administrative à l'institut de formation en masso-kinésithérapie et à l'université avec laquelle il a conventionné est annuelle. Les frais d'inscription et les prestations ouvertes aux étudiants sont fixés par la convention que l'institut a signée avec l'Université

L'inscription pédagogique est automatique pour l'ensemble des unités d'enseignement de l'année lorsque l'étudiant s'inscrit administrativement pour une année complète de formation.

Le nombre d'inscriptions administratives est limité à deux pour chaque année et à huit pour l'ensemble du parcours de formation. Le directeur de l'institut peut octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires après avis de la Section Compétente pour le Traitement des Situations Individuelles des Etudiants..

Admission

Infos pratiques

Conditions d'accès

L'admission en institut de formation préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute s'effectue après une première année universitaire validée et obtention de 60 ECTS. Les modalités d'admission dans ces instituts sont fixées par arrêté des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

Par convention signée avec l'Université de Bourgogne Franche-Comté, les étudiants admis en première année du premier cycle d'études de masso-kinésithérapie à l'IFMK de Dijon sont sélectionnés via le modèle MMOP-K en lien avec la réforme de la PACES au sein de l'Université de Bourgogne.

Droits de scolarité

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Contacts

Direct. des études

Cyprien GUILLOT

✉ cyprien.guillot@ube.fr

Responsable de formation

K2 - Pascal BRIOT

✉ pascal.briot@ube.fr

Responsable de formation

K3 - Anais DORIER

✉ anais.dorier@ube.fr

Responsable de formation

K4 - Cécile NICOLAS

✉ cecile.nicolas@ube.fr

Responsable de formation

K5 - Laurent PARDON

✉ laurent.pardon@ube.fr

Contact scolarité

SCOLARITÉ IFMK :

UFR Santé - 7 Boulevard Jeanne D'arc 21000 DIJON

B1 - R57bis

ufrsante-etudes-paramedicales@ube.fr

Secrétaire pédagogique

Sandrine MOUILLON - 03 80 39 34 11

Secretariat IFMK DIJON

📍 6 b Rue de Cromois, 21000 Dijon

Nadia WAKRIM

Secrétaire

Tél : 03.80.65.84.00

Mail : ✉ contact@ifmk-dijon.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Organisation

La formation conduisant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute est organisée en deux cycles de quatre semestres chacun, soit huit semestres en IFMK.

Le premier cycle apporte les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie.

Le second cycle, à partir du socle de connaissances théoriques et pratiques acquis, organise le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapique dans tous les champs d'exercice de la profession.

Le cycle 1 est obligatoirement suivi du cycle 2 pour obtenir une autorisation d'exercer. Aucun métier de la santé existant en France n'est reconnu uniquement avec le cycle 1.

K2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Santé Publique	UE		10h	10h			2 crédits
UE2 Sciences Humaines et Sciences Sociales	UE		20h	10h			3 crédits
UE3 Sciences biomédicales	UE						1 crédits
Hygiène hospitalière	Matière		4h	3,5h			
Vocabulaire médical	Matière			2,5h			
UE4 Sciences de la vie et du mouvement	UE						8 crédits
Anatomie	Matière		8h				
Cinésiologie	Matière		2h	8h			
Morphologie et anatomie Palpatoire	Matière		3h	18h			
Biomécanique	Matière		30h	15h			
UE6 Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	UE		8h	12h			2 crédits
UE7 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activités 1	UE			80h			8 crédits
UE8 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE			10h			1 crédits

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



UE9 Anglais	UE		10h				1 crédits
UE11 Stage - Formation à la pratique en masso-kinésithérapie	Stage						2 crédits
UE 12 Optionnelle 1	UE		10h	10h			2 crédits

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Santé Publique	UE		20h	10h			3 crédits
UE2 Sciences Humaines et sciences sociales	UE		20h	10h			3 crédits
UE3 Sciences biomécaniques	UE		22h	8h			3 crédits
UE4 Sciences de la vie et du mouvement	UE						7 crédits
Anatomie	Matière		10h				
Anatomie Palpatoire	Matière			22h			
Biomécanique	Matière		14h	5h			
Physiologie, imagerie	Matière		16h	4h			
UE6 Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	UE		7h	4h			1 crédits
UE7 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activités 1	UE			70h			7 crédits
UE8 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE						1 crédits
Recherche documentaire	Matière			4h			
PIX - Numérique en Santé	Matière		10h	10h			
UE9 Anglais	UE			10h			1 crédits
UE11 Stage - Méthodes de travail et méthodes de recherche	Stage						4 crédits

K3

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE3 Sciences biomédicales	UE		44h	16h			6 crédits
UE4 Sciences de la vie et du mouvement	UE						5 crédits
Anatomie	Matière		19h	3h			
Physiologie	Matière		22h	8h			
Oral de Synthèse cycle 1	Matière			2h			

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



UE6 Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	UE	25h	24h			5 crédits
UE7 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activités 1	UE	15h	39h			5 crédits
UE8 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE					1 crédits
PIX - Numérique en santé	Matière	16h				
Travaux réflexifs de stage	Matière	1h	4h			
UE9 Anglais	UE		10h			1 crédits
UE10 Démarche et pratique clinique	UE	2h	9h			1 crédits
UE11 Stage - Formation à la pratique en masso-kinésithérapie	Stage					6 crédits

Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE3 Sciences biomédicales	UE		20h				2 crédits
UE5 Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique 1	UE		50h	10h			6 crédits
UE7 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activités 1	UE		15h	61h			8 crédits
UE8 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE		3h	7h			1 crédits
UE9 Anglais	UE			10h			1 crédits
UE10 Démarche et pratique clinique	UE		8h	35h			4 crédits
UE13 Optionnelle 1	UE		10h	10h			2 crédits
UE11 Stage - Formation à la pratique en masso-kinésithérapie	Stage						6 crédits

K4

Semestre 7

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE15 Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique	UE		25h	5h			3 crédits
UE16 Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ neuro-musculaire	UE		30h	10h			4 crédits

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



UE17 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	UE	16h	4h			2 crédits
UE18 Physiologie, sémiologie et physiopathologie spécifiques	UE	25h	5h			3 crédits
UE19 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique	UE	15h	15h			3 crédits
UE20 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuro-musculaire	UE	7h	13h			2 crédits
UE21 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	UE	5h	7h			1 crédits
UE24 Intervention du kinésithérapeute en Santé Publique (SeSa)	UE	17h	13h			3 crédits
UE26 Langue anglaise professionnelle	UE		10h			1 crédits
UE27 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE	10h	10h			2 crédits
UE30 Stage - Formation à la pratique en masso-kinésithérapie	Stage					6 crédits

Semestre 8

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE15 Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique	UE		25h	5h			3 crédits
UE16 Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ neuro-musculaire	UE		20h	10h			3 crédits
UE17 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	UE		24h	6h			3 crédits
UE18 Physiologie, sémiologie et physiopathologie spécifiques	UE		25h	5h			3 crédits
UE19 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique	UE		1h	13h			1 crédits
UE22 Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	UE		5h	5h			1 crédits
UE23 Interventions spécifiques en kinésithérapie	UE		5h	5h			1 crédits
UE24 Intervention du kinésithérapeute en Santé Publique (SeSa)	UE		8h	12h			2 crédits
UE25 Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	UE		10h	30h			4 crédits
UE26 Anglais	UE			10h			1 crédits

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



UE 31 Optionnelle 3	UE	10h	10h			2 crédits
UE30 Stage - Formation à la pratique clinique	Stage					6 crédits

K5

Semestre 9

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE14 Droit, législation et gestion d'une structure	UE		15h				1 crédits
UE19 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique	UE		4h	22h			3 crédits
UE20 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuro-musculaire	UE		11h	22h			3 crédits
UE21 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	UE		15h	23h			4 crédits
UE22 Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	UE		15h	15h			3 crédits
UE23 Interventions spécifiques en kinésithérapie	UE		35h	35h			7 crédits
UE26 Anglais	UE			10h			1 crédits
UE27 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE		10h	20h			3 crédits
UE28 Mémoire	UE		5h	45h			5 crédits

Semestre 10

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE14 Droit, législation et gestion d'une structure	UE		30h	15h			5 crédits
UE26 Anglais	UE			10h			1 crédits
UE27 Méthodes de travail et méthodes de recherche	UE			10h			1 crédits
UE28 Mémoire	UE		5h	25h			3 crédits
UE29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	UE		5h	35h			4 crédits
UE32 OPTIONNELLE 4	UE		20h	20h			4 crédits
UE30 Stage - Formation à la pratique masso-kinésithérapique	Stage						12 crédits